

# Bulletin de santé du végétal

ÉCOPHYTO



## Canne à sucre – Octobre 2018

**Directeur de publication :** Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur BSV :** Joseph ANTOIR

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Météorologie :** en octobre, la pluviométrie est supérieure aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

**Borer rose (*Sesamia calamistis*) :** présence faible sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de borer. A surveiller.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier pour les parcelles non récoltées.

**Adventices :** la pression des adventices commence à s'intensifier en milieu de campagne. Le paillage stoppe ou ralentit leur progression.

### Météorologie

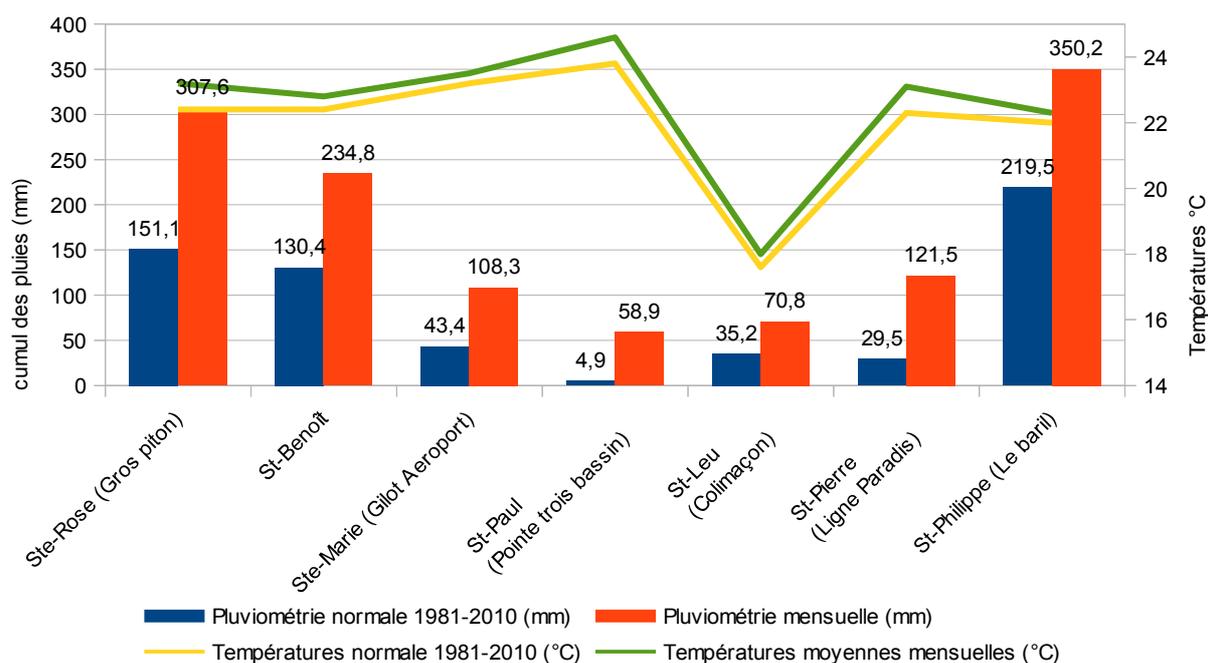
Relevés d'octobre 2018 comparés aux moyennes (1981-2010) du mois d'octobre.

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gilot Aéroport)	St-Paul (Pointe Trois Bassins)	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le Baril)
Pluviométrie normale 1981- 2010 (mm)	151,1	130,4	43,4	4,9	35,2	29,5	219,5
Pluviométrie mensuelle (mm)	307,6	234,8	108,3	58,9	70,8	121,5	350,2
Températures normale 1981- 2010 (°C)	22,4	22,4	23,2	23,8	17,6	22,3	22
Températures moyennes mensuelles (°C)	23,2	22,8	23,5	24,6	18	23,1	22,3

Données météo France

Les températures du mois d'octobre 2018 ont été plus élevées que les moyennes sur l'ensemble des stations. La pluviométrie a été supérieure aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île. C'est l'Ouest qui a connu les pluviométries les plus fortes de + 223 % par rapport aux moyennes.

Relevés d'octobre 2018, comparés aux moyennes (1981-2010) du mois d'octobre



## Phénologie

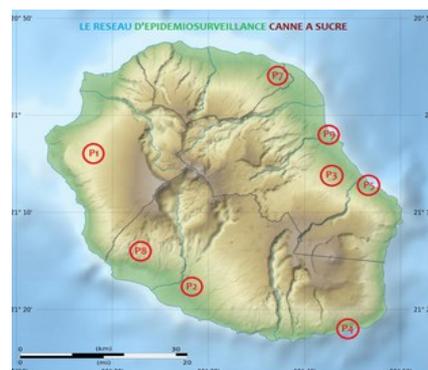
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'octobre 2018.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2018	Récolte
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2018	Tallage
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2018	Tallage
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2018	Tallage
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2018	Tallage
P6	La P6 ne fait plus parti du réseau épidémiosurveillance canne à sucre à cause d'un changement de culture.					
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2018	Tallage
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2018	Levée
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2017	Maturation

## État phytosanitaire des cultures

### • Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 8 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

## État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois d'octobre 2018.

Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P9 : 0 % de « cœurs morts » P3, P5, P8 : 5 % de « cœurs morts » P7, P4 : 6 % de « cœurs morts »	20 %	<b>Risque moyen</b> : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui commencent à être attaqués.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de tiges attaquées P9 : 40 % de tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : pour les parcelles en maturation ou récolte, le stade phénologique des plants est encore propice aux attaques de borer ponctué. Pourquoi ne pas essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles ? Renseignements avec votre animateur réseau.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P3, P4, P5, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées P2, P7 : 5 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : peu d'attaques à signaler sur les parcelles suivies mais des dégâts hors réseau ont été détectés. Rester vigilant sur les parcelles en levée et début de tallage.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % des tiges attaquées P9 : 15 % des tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque faible</b> : les parcelles récoltées sont indemnes de cochenilles. Une faible proportion subsiste sur la P9 non récoltée.
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8, P9 : aucun dégât	Difficile à déterminer	<b>Risque moyen</b> : les parcelles encore au stade maturation sont attractives pour les rats.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P5, P9 : 0 % de feuilles attaquées P2, P4, P7 : 25 % de feuilles attaquées P3, P8 : 30 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Les parcelles récoltées ne sont plus sujettes aux attaques des ravageurs tels que les borers ponctués, les cochenilles, les thrips ou les rats.

- Le borer rose continue de progresser et augmente légèrement par rapport au mois dernier. Il fait son apparition sur les parcelles P7 et P8. Attention il est important de rester vigilant sur les autres parcelles déjà récoltées qui ne sont pas encore sujettes aux attaques des borers roses. Ces parcelles peuvent subir des attaques dans les prochains mois qui suivent la levée (Cf [fiche phytosanitaire Borer rose](#)).



Dessèchement de la souche dû au Borer rose, *Sesamia calamistis* (J. Antoir, CA)



Borer rose, *Sesamia calamistis* (J. Antoir, CA)

- Les borers ponctués sont toujours présents sur les cannes de la P9 (non récoltée). **Il est conseillé de récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et de ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques** (Cf [fiche phytosanitaire Borer ponctué](#)).

- Les noctuelles sont présentes sur la P2 et P7. Elles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leur retour sur les rejets. Un traitement à base de *Bacillus thuringiensis* est possible (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi).
- Les cochenilles sont présentes sur la parcelle P9 en maturation. Elles disparaissent sur la P1 récoltée.
- Toujours pas de constatation d'attaques de rats sur les parcelles. Mais rester toujours vigilant : en cas de présence d'attaques importantes, récolter ces parcelles en priorité.
- Présence des thrips sur les parcelles récoltées telles que P2, P3, P4, P7 et P8. Légère augmentation sur la P3.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur <http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>



**Prévision:** vigilance au retour **des noctuelles, adventices et des borers roses** qui sévissent encore jusqu'à décembre sur les zones à risques avec le développement des rejets de canne. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

### Enherbement des parcelles de canne au mois d'octobre 2018.

	P1	P2	P3	P4	P5	P7	P8	P9
Enherbement (%)	0	70	40	40	5	30	20	5
Mois après coupe	0	3	3	3	3	3	1	10
Dernière intervention	-	juillet	-	-	juillet	-	-	Janvier
Type d'intervention	-	Chimique	-	-	Chimique	-	-	Chimique
Seuil d'intervention	30%							
Évaluation des risques	Nul	Elevé	Elevé	Elevé	Faible	Elevé	Moyen	Faible

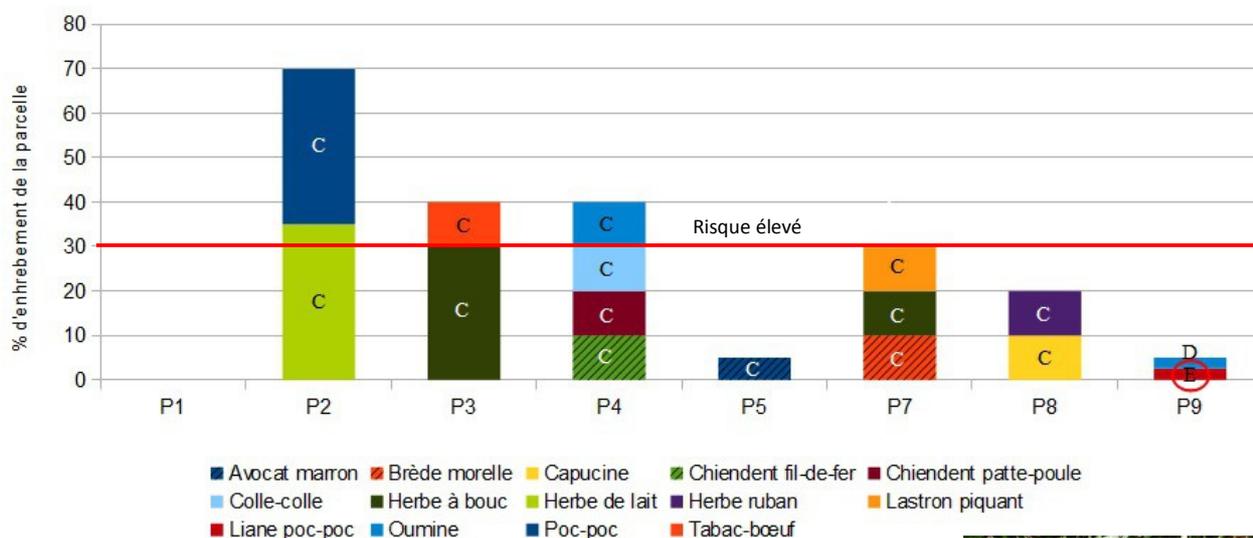
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

### Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois d'octobre 2018.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois d'octobre, les pluies ont été conséquentes comme le mois dernier. Les taux d'enherbement restent fort sur les parcelles qui n'ont subi aucune intervention. Les 4 parcelles P2, P3, P4 et P7 dépassent le seuil de 30 % d'enherbement. Sur la parcelle P9 non encore récoltée, le taux d'enherbement reste le même que le mois dernier.

Toutes les parcelles récoltées du réseau présentent des adventices arrivées au minimum à un stade de plante adulte (C).



L'avocat marron, *Litsea glutinosa* difficile à éliminer avec ses racines profondes (J. Antoir, CA)

Attention, les quelques adventices présentes sur la parcelle P9 sont **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**. **Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines !**



Herbe de lait, *Euphorbia heterophylla* envahissantes (J. Antoir, CA)



Liane poc-poc, *Cardiospermum halicacabum* (J. Antoir, CA)



**Remarque importante: une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stade D ou E car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et les problématiques pour adapter le moyen de lutte.**

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto